

COMMUNE DE FREHEL
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 26 septembre 2024

Date de convocation : 20 septembre 2024

Date d'affichage : 20 septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de Conseillers votants : 15

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, BRIARD, DURAND, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme MEHOUS pouvoir à Mme BRIARD, Mme CUCULI pouvoir à Mme MARTIN, Mme NABUCET pouvoir à Mme DURAND, M RENOUARDIERE

Etaient absents : MM BELLANGER, LEMOINE

Mme CHATELLIER est nommée secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2024-2-056 : Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire expose à l'Assemblée que par délibération n°2023-2-052 du 28 septembre 2023 avait été décidé la création d'un second poste à temps complet de brigadier-chef principal.

Seulement, l'agent recruté, bien que remplissant les conditions pour être brigadier-chef principal, était sur le grade de gardien brigadier. C'est pourquoi un poste de gardien brigadier avait été créé par délibération n°2024-2-041 du 6 juin 2024. L'agent devant être promu au grade de brigadier-chef principal au 1^{er} octobre 2024, il convient donc de supprimer le poste de gardien brigadier à cette même date.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE la suppression du poste de gardien brigadier à effet du 1^{er} octobre 2024,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire,

Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

Nicole CHATELLIER

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 30 septembre 2024

Le Maire,

Michèle MOISAN